

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Saire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, à 20 heures, sous la présidence de Madame Maryse Duval, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/09/2021

Présents : 14

Duval Maryse, Bénard Didier, Biard Bruno, Decaux Denis, Dessaux Amélie, Dessaux Fabienne, Lahaye Michel, Lefebvre Florence, Lerat Jérémy, Ricius Séverine, Simon Christine, Thomas Pierrick, Ricard Charles-Henri, Vasse Guillaume.

Absents : 01

Donne Joël (qui a donné pouvoir à Duval Maryse)

Secrétaire de séance : Amélie Dessaux

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Présentation de la carte de zonage sur l'assainissement collectif par M. Hervé Guérard Président d'O2BRAY et le bureau d'études.

Le compte-rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin 2021 a été lu et approuvé.

### DÉLIBÉRATION du 15/09/2021 - N°43

#### COTISATION 2021

#### à l'ADLPA porteur du CLIC du Pays de Bray et de la MAIA Bresle et Bray

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, attribue la somme de 15 euros afin de renouveler son adhésion pour l'année 2021 à l'association ADLPA porteur du CLIC du Pays de Bray et de la MAIA Bresle et Bray.*

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

### DÉLIBÉRATION du 15/09/2021 - N°44

#### INSCRIPTION DU « CHEMIN DE LA RANDONNÉE » AU PDIPR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi N°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et de régions,

Vu les articles 56 et 57 de la loi N°83 663 du 22 juillet 1983 et la circulaire du 30 août 1988 relative aux Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR),

Vu l'article L311-3 de la loi de simplification du droit n° 2004-1343 du 9 décembre 2004, relative notamment à l'inclusion du PDIPR au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatif aux sports de nature (PDESI).

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :**

**1) accepte l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), des chemins ruraux suivants, reportés sur la carte ci-annexée :**

Noms du chemin rural	Section cadastrale	Numéro de parcelle
Chemin de la Randonnée	AE/AI	

**2) s'engage à ne pas aliéner la totalité ou partie des chemins ruraux concernés (en cas d'impérieuse nécessité, le Conseil Municipal proposera un itinéraire de substitution rétablissant la continuité du sentier),**

**3) s'engage également à proposer un itinéraire de substitution en cas de modification suite à des opérations foncières ou de remembrement,**

**4) s'engage à conserver leur caractère public,**



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2021

- Date pour le pot de départ de l'agent technique
- Madame le maire a demandé à la Direction des Routes de prévoir des mesures de vitesse « Route de la Croix des Mazis »
- Sivos : Rentrée scolaire 2021/2022 - 179 élèves scolarisés dont 64 de Saint-Saire
- La Gazette est prévue pour fin octobre
- La subvention du Département pour le chauffage à la Mairie/école devrait atteindre 30%
- Date du Repas des anciens : reste à confirmer
- Mise en place de l'abribus à la Croix des Mazis pour fin septembre/début octobre
- Le fauchage des Routes peut être fait : prévenir l'entreprise
- Salle des Loisirs : les locations ont repris, un article sur le pass sanitaire est ajouté dans le contrat
- Divers travaux prévus : nids de poule Route du Beau Soleil, entretien des calvaires, branchages à élaguer.

  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

---